

Questions orales

deux milliards, mais il est possible maintenant qu'il s'agisse de quatre milliards.

J'aimerais donc demander ceci à la ministre: Étant donné qu'il y a des milliers d'enfants au Canada qui n'ont pas de nourriture, est-ce qu'elle serait prête à annuler ce contrat en faveur des Canadiens et des Canadiennes?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, ce qui me préoccupe, c'est l'accident récent d'un de nos vieux *Sea King*. Je suis consciente du besoin de sécurité de nos hommes et de nos femmes des Forces canadiennes et de la nécessité de ne pas leur faire prendre place dans de vieux hélicoptères non sécuritaires.

Mme Sheila Copps (Hamilton—Est): Monsieur le Président, si elle porte intérêt aux femmes et aux hommes des forces armées, pourquoi veut-elle acheter un hélicoptère dont le prototype a eu un accident qui fut fatal pour quatre personnes?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, il ne s'agit pas du même prototype que notre hélicoptère. Je pense qu'il faut souligner que beaucoup de prototypes dans le monde subissent des accidents au cours du processus de vérification des hélicoptères, des avions, etc. Ce n'est pas une raison pour annuler ce contrat.

[Traduction]

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse également à la ministre de la Défense nationale.

La ministre sait qu'elle faisait erreur hier quand elle a dit à la Chambre qu'elle n'avait pas été mise au courant des propos sexistes et outrageants qui ont été tenus par un de ses collaborateurs. Étant donné que le commandant du Centre médical de la Défense nationale s'oppose de toute évidence à la politique d'égalité des sexes dans les forces armées, comme l'a dit la ministre à la Chambre hier, pourquoi n'a-t-elle pas relevé le colonel G.D. McLean de ses fonctions?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je suis heureuse que la députée pose cette question parce qu'en faisant enquête sur la question très grave qu'elle a soulevée, j'ai appris que la raison pour laquelle on ne m'avait pas informée de cette affaire était que la question avait déjà été réglée, que le kiosque

d'information sur la parité salariale dans les forces armées avait été installé et que le militaire qui semblait ne pas comprendre la politique avait fait l'objet des mesures lui s'imposaient dans son cas.

La question avait été réglée avant que la députée la soulève. Je suis convaincue qu'elle ne le savait pas quand elle l'a fait et qu'elle se réjouira de cette conclusion satisfaisante.

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à la même ministre.

Pendant qu'elle fait campagne, la ministre croit peut-être que la question a été réglée de manière satisfaisante. Cependant, si elle s'ouvrait les yeux, elle saurait que les emplois occupés principalement par des femmes dans les forces armées sont rémunérés à un taux discriminatoire comparativement aux emplois occupés surtout par des hommes.

Si la ministre ne prend aucune mesure au sujet des propos du colonel McLean, quelle mesure concrète prendra-t-elle aujourd'hui pour mettre fin à la discrimination contre les femmes dans son ministère?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je suis heureuse de dire que le gouvernement du Canada a déjà pris des mesures en ce sens. C'est la politique du gouvernement du Canada. C'est la politique des Forces canadiennes et c'est la politique qui est appliquée dans les forces armées.

* * *

• (1435)

LES TRANSPORTS

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Comme le ministre le sait, l'industrie ferroviaire du Canada traverse une crise. Le CN se débarrasse de sa principale ligne de chemin de fer entre Truro et Sydney. Le CP se retire complètement de la région de l'Atlantique. Les deux sociétés ferroviaires ont fusionné dans la région de la vallée de l'Outaouais et parlent de le faire jusqu'à Winnipeg. La semaine dernière, on a appris que le CN coupera encore 10 000 emplois.

Tout cela se produit sans que le gouvernement fédéral ait le moindre projet d'étudier l'infrastructure ferroviaire pour déterminer les changements souhaitables.